Nations Unies A/CONF.199/2/Corr.1

Sommet mondial pour le développement durable

Johannesburg (Afrique du Sud)
26 août-4 septembre 2002

Distr. générale
30 juillet 2002
Français
Original: anglais

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*
Adoption du Règlement intérieur

Règlement intérieur provisoire

Note du Secrétariat

Rectificatif

Section XI, article 65, note de bas de page 4

La note 4 doit se lire comme suit :

Anguilla, Antilles néerlandaises, Aruba, Commonwealth des îles Mariannes septentrionales, Guam, îles Vierges américaines, îles Vierges britanniques, Montserrat, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Porto Rico, Samoa américaines.

* A/CONF.199/1.

02-50217 (F) 310702 310702